

ACHAT DE MOBILIER
POUR LA RESIDENCE
PARC ER VOR

**CAHIER DES
CLAUSES
TECHNIQUES
PARTICULIERES
(C.C.T.P.)**

1.1-Généralités.

Les équipements seront fournis, livrés et installés dans les pièces adéquates de la résidence de Parc er vor, de telle sorte qu'ils soient prêts à l'usage une fois ces prestations achevées.

Les P.V. non feu devront être fournis à la livraison.

Les coordonnées du service après-vente devront être indiquées dans l'offre et les certificats de garantie devront être fournis à la livraison.

Les descriptifs techniques du présent CCTP sont des références (base) par rapport auxquelles des variantes sont autorisées.

Toute variante proposée devra apparaître clairement comme telle.

L'autorisation des variantes permettra aux entreprises concurrentes de proposer par exemple des dimensions légèrement différentes ou d'autres fonctionnalités.

Le candidat devra proposer un plan 2D de positionnement de ses mobiliers.

Le fournisseur proposera autant que possible des produits issus de matières recyclées ou renouvelables, dans la mesure où ils sont compatibles avec les réglementations, les règles d'hygiène, de sécurité et le principe de précaution vis-à-vis des utilisateurs et du personnel.

Origine et développement durable : les mobiliers et équipements seront accompagnés de certificat d'origine. Les matériaux issus de forêt primaires seront exclus. Les labels FSC, PFC ou équivalents seront exigés.

1.2 - Montage et mise en place

Les éléments de mobiliers et d'équipements seront montés et mis en place par l'entrepreneur titulaire du marché. Toute intervention d'une tierce personne ou entreprise sous-traitante sera soumise aux obligations et autorisations définies aux codes des marchés publics et du travail.

1.3 – Enlèvement du mobilier existant

L'enlèvement à partir des chambres et le recyclage du mobilier existant sont à la charge du titulaire du marché. Les offres devront prévoir un plan détaillé de retrait des anciens mobiliers.

1.4 – Equipements

Descriptif	Quantités
<ul style="list-style-type: none"> ➤ 24 Fauteuils de repos (sans aide au relevé) <ul style="list-style-type: none"> ○ De repos, de confort ○ Aspect hôtelier ○ Tissus adapté à un nettoyage de surface (humide) ○ Retours latéraux au niveau de la tête ○ Accoudoirs pleins ○ Largeur maximum de 70 cm <p>Hauteur minimum de 100 cm</p>	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ 6 Fauteuils de repos avec aide au relevé <ul style="list-style-type: none"> ○ De repos, de confort ○ Aspect hôtelier ○ Tissus adapté à un nettoyage de surface (humide) ○ Retours latéraux au niveau de la tête ○ Accoudoirs pleins ○ Avec aide au relevé électrique ou manuel ○ Largeur maximum de 70 cm 	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ 15 Fauteuils <ul style="list-style-type: none"> ○ De salon, d'accueil ○ Aspect hôtelier ○ Compromis entre chaise de salle à manger et fauteuil de confort, de repos ○ Tissus adapté à un nettoyage de surface (humide) ○ Accoudoirs fermés 	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ 42 Chaises « format normal » <ul style="list-style-type: none"> ○ Aspect hôtelier ○ Tissus adapté à un nettoyage de surface (humide) ○ Patins ergonomiques facilitants la mobilisation de la chaise par le résident et le soignant ○ Accoudoirs longs et fermés ○ Assise confortable ○ Hauteur de dossier minimum de 90 cm 	

<ul style="list-style-type: none"> ➤ 3 Chaises « format extra-large » <ul style="list-style-type: none"> ○ Aspect hôtelier ○ Tissus adapté à un nettoyage de surface (humide) ○ Patins ergonomiques facilitants la mobilisation de la chaise par le résident et le soignant ○ Accoudoirs longs et fermés ○ Assise confortable ○ Hauteur de dossier minimum de 90 cm 	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ 12 tables (table de 4 personnes) <ul style="list-style-type: none"> ○ Aspect hôtelier ○ Pied central ○ Patins ergonomiques ou équipé d'un système d'aide facilitants la mobilisation de la table par le soignant ○ Possibilité de hauteur variable en option ○ Variante autorisée 	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ 3 tables (table de 2 personnes) <ul style="list-style-type: none"> ○ Aspect hôtelier ○ Pied central ○ Patins ergonomiques ou équipé d'un système d'aide facilitants la mobilisation de la table par le soignant ○ Possibilité de hauteur variable en option ○ Variante autorisée 	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ 50 Chaises bridges <ul style="list-style-type: none"> ○ Aspect hôtelier ○ Tissus adapté à un nettoyage de surface (humide) ○ Patins ergonomiques facilitants la mobilisation de la chaise par le résident et le soignant ○ Accoudoirs longs et fermés ○ Assise confortable ○ Hauteur de dossier minimum de 90 cm 	

Nb : le choix des teintes/coloris se fera au moment de la notification.